

Conseil municipal de Toulouse du 26 septembre 2025

Intervention d'Odile Maurin

9.12 Aménagements Ferroviaires du Nord de Toulouse (AFNT) – Chemin du Séminaire, avenue des États-Unis, pont de la Vache, Lalande Ouest – Cessions foncières à SNCF Réseau
(Habitat et opérations foncières 25-0638)

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs,

Au moment de voter cette délibération sur les Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT), une question cruciale se pose : qui va payer ce projet maintenant que l'Europe s'est retirée du financement ?

Suite au retrait européen annoncé en juin 2025, ce sont près de 200 millions d'euros qui devront être compensés par les collectivités pour les seuls AFNT, dont le coût dépasse désormais 1 milliard d'euros. L'État interroge également son propre financement, Bercy identifiant le GPSO comme une option forte de projet à ne plus financer.

Les collectivités territoriales risquent de devenir les seules à assumer le financement de ce projet. Il est donc urgent de savoir si ces aménagements répondent réellement à nos besoins.

Car les AFNT, centrés sur la mise à 4 voies jusqu'à Saint-Jory pour l'arrivée de la LGV, dégradent paradoxalement les trains de proximité : nouveau cisaillement source de retards au Nord de Saint-Jory, goulet d'étranglement en entrée-sortie de Matabiau où les 4 voies actuelles seront réduites à 3, terminus partiel prévu à La Vache obligeant à des correspondances train/métro.

Même Tisséo considère ce terminus partiel comme un recul. Au lieu de diamétraliser comme toutes les grandes villes européennes, nous morcellons sur le modèle parisien avec des gares périphériques non connectées par le train, mais par le métro, avec toutes les complications de mobilités que cela induit à cause des ruptures de charge qui rallongent les temps de trajet.

Ces aménagements rendent aussi quasi impossible la création d'une halte à Lespinasse, pourtant stratégique pour le report modal.

Les impacts environnementaux sont dramatiques : destruction de la biodiversité remarquable des bords du Canal latéral à la Garonne, menace directe de pollution sur la prise d'eau potable de Saint-Caprais/Saint-Jory qui alimente 100 000 habitants du nord de l'agglomération.

Combien de temps encore accorderons-nous un blanc-seing à la SNCF pour financer cette gabegie financière, négative pour les trains de proximité, destructrice de biodiversité et menaçant l'eau potable du nord toulousain ?